

INTÉRESSEMENT 2022

SA SNCF PAS À LA HAUTEUR !

Pour 2022, l'intéressement de la SA SNCF est de 530,03 € euros et sera versé sur la paie du mois de mai. Comme les années précédentes, la possibilité d'épargner sur le PEG est toujours d'actualité.

Ce montant n'est pas à la hauteur de l'engagement des cheminots qui ont répondu présent pour la gestion de la crise COVID. La CFTD a poussé pour le versement de mesures complémentaires en compensation de l'exercice 2018-2019-2020. **Explications.**

LE VERSEMENT SUR PEG

L'accord PEG prévoit le fléchage de l'intéressement sur l'un des quatre fonds communs de placement d'entreprise. Si l'agent place tout ou partie de sa prime d'intéressement sur le PEG dans le cadre de ces fonds, un abondement de minimum 30 % du montant versé sera crédité en sus sur ce compte

Attention : à défaut de réponse au bulletin d'options avant le 25 avril 2022 (versement sur la paie de mai ou versement sur PEG), l'intéressement sera placé automatiquement sur le PEG •



CALENDRIER DES COMMISSIONS

SA	
SA VOYAGEURS	670,74 €
SA DE TÊTE	530, 03 €
FRET	580, 15 €
SA RÉSEAU	8 avril

